

2023-2239
30-08-2023

Raid Formule nature®, Insecticide à action polyvalente

Pour usage intérieur dans les bâtiments pour tuer les fourmis, les araignées, les punaises de lits, les mouches, les moustiques et les guêpes.
Contient un insecticide dérivé de la fleur de chrysanthème

VAPORISATEUR SOUS PRESSION/DOMESTIQUE

Contenu net : 250 g - 500 g

ATTENTION



EXPLOSIF

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

PRINCIPE ACTIF : pyréthrine 0,25 %, butoxyde de pipéronyle 1,01 %.
N° D'ENR. 26909 P.C.P. ACT.

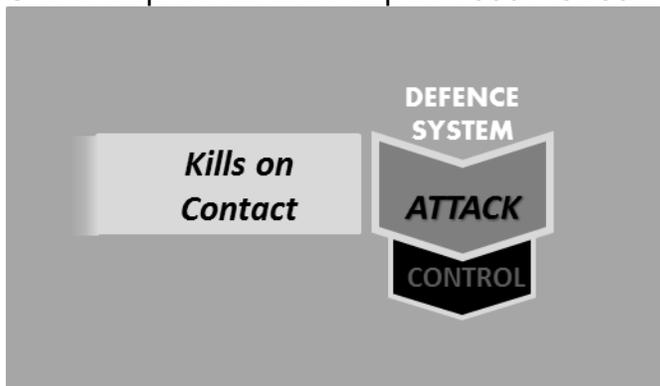
S.C. JOHNSON
UNE ENTREPRISE FAMILIALE (logo)

S. C. Johnson et Fils, Limitée, 1, rue Webster, Brantford, ON, Canada N3T 5R1
1 800 558-5566

www.raid.ca [site Web]

<<déclarations commerciales facultatives>>

Une entreprise familiale depuis 1886 *Fisk Johnson*



Système de défense Raid

Vous aide à combattre les insectes plus intelligemment, et non pas plus fort.
Visiter raid.ca pour identifier votre insecte et votre meilleur plan de traitement

CONSEILS :

Fourmis : conserver la nourriture susceptible d'attirer les fourmis dans des contenants en plastique dotés de couvercles hermétiques. Vider souvent les poubelles de cuisine. Réparer et sceller toutes les fissures visibles dans les fondations et les murs extérieurs de votre maison, dans la mesure du possible. À l'intérieur, calfeutrer les plinthes, fissures et crevasses pour empêcher les fourmis de circuler dans votre maison.

Araignées : balayer souvent derrière la laveuse et la sècheuse et déplacer les meubles de temps à autre pour éviter que les araignées tissent leurs toiles au même endroit. Éviter de laisser des vêtements, des chaussures et des couvertures sur les planchers pour vous assurer que les araignées ne s'y cachent pas durant le jour.

Guêpes : ne pas laisser de nourriture ou de boissons à l'air libre lorsque vous mangez à l'extérieur. Garder tous les déchets dans des contenants hermétiques bien fermés jusqu'à ce que vous puissiez les jeter. Il est recommandé de pulvériser après la tombée de la nuit, car les guêpes sont moins actives la nuit.

Utiliser CE produit pour : tuer (les insectes) au contact : utiliser Raid Formule nature®, Insecticide à action polyvalente pour tuer au contact les insectes énumérés.

Utiliser D'AUTRES produits Raid pour : tuer (les insectes) à la source : pour les problèmes de fourmis, utiliser le produit Raid® Appâts à fourmis pour tuer les fourmis là où elles se reproduisent. Pour les problèmes d'araignées, utiliser le produit Raid Exterminateur d'araignées pour tuer les araignées dans leur nid, au contact. Pour les problèmes de guêpes, utiliser le produit Raid Insecticide contre les guêpes et les frelons 7 (extérieur) pour tuer les guêpes au contact.

Tue au contact : les mouches, les moustiques, les puces, les araignées, les punaises de lits, les cloportes communs, les antrènes des tapis, les centipèdes, les fourmis, les lépismes argentés et les guêpes.

<<fin des déclarations commerciales facultatives>>

MODE D'EMPLOI :

Ce produit est prêt à l'emploi. Toujours agiter avant utilisation. Tenir le contenant à la verticale lorsqu'on pulvérise.

Pour améliorer l'efficacité du produit dans le lieu d'utilisation indiqué, l'appliquer directement sur les organismes nuisibles indiqués dans la mesure du possible. Pour toutes les utilisations étiquettes, le traitement peut être répété après 7 jours seulement si l'infestation persiste ou réapparaît. Observer de bonnes pratiques sanitaires pour prévenir la réinfestation

POUR USAGE INTÉRIEUR DANS LES BÂTIMENTS :

LIMITATIONS D'UTILISATION : Aérer les sites après leur traitement en ouvrant les fenêtres et les portes, ou encore utiliser des ventilateurs au besoin pour faciliter la circulation de l'air. NE PAS appliquer ce produit si des personnes ou des animaux de compagnie sont présents. NE PAS laisser entrer des personnes ou des animaux de compagnie dans les sites traités avant que le produit pulvérisé n'ait séché. NE PAS appliquer ce produit sur des surfaces susceptibles d'entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Recouvrir tous les aliments exposés qui sont destinés aux humains et aux animaux ou les sortir du site à traiter. Recouvrir les surfaces, l'équipement et les accessoires servant à la transformation des aliments destinés aux humains et aux animaux, ou les laver à fond après le traitement. Jeter tout aliment destiné à la consommation humaine ou animale ayant été contaminé par la solution pulvérisée. Utilisation comme traitement de surface : NE PAS appliquer au-dessus de la tête ni dans les endroits confinés (p. ex. greniers, vides sanitaires, petites salles de rangement, placards). NE PAS laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées.

COMMENT APPLIQUER APPLICATION : NE PAS APPLIQUER COMME TRAITEMENT GÉNÉRALISÉ. Appliquer uniquement dans le cadre d'un traitement de l'air ambiant, des fissures et des crevasses, de périmètre, localisé ou de mobilier (litterie d'animaux de compagnie, matelas, sommiers et cadres de lit seulement). Un traitement de l'air ambiant consiste à appliquer le produit sous forme d'une suspension de fines gouttelettes dans l'air ambiant d'un espace intérieur. Un traitement des fissures et des crevasses consiste à appliquer le produit directement dans des ouvertures étroites à la surface du bâtiment. Il ne comprend pas le traitement des surfaces exposées. Les ouvertures étroites se trouvent généralement à l'emplacement des joints de dilatation, aux points d'entrée des services publics et le long des plinthes et des moulures. Un traitement de périmètre consiste à appliquer le produit à l'intérieur en bande étroite (d'une largeur de moins de 0,3 mètre) le long du périmètre d'une pièce sur les plinthes, les jonctions murs et plancher ou murs et plafond et autour des cadrages des portes ou des fenêtres. Un traitement localisé s'agit de l'application localisée du produit sur une superficie de moins de 0,2 mètre carré. Les sites des traitements localisés ne doivent pas se toucher et la surface totale des traitements localisés doit être inférieure à 10 % de la superficie totale d'une pièce. Traitement de mobilier : une application généralisée est sur de grandes parties ou toute la surface de l'article; les traitements des fissures et des crevasses sont des applications aux points de jonctions sur l'article; un traitement localisé s'agit d'une application sur une surface égale ou inférieure à 10% de la totalité de la superficie de l'article; et un traitement du capitonnage et des coutures (matelas seulement) s'agit de l'application à la jonction de deux ou de plusieurs pièces de tissu cousues ensemble ainsi que les nœuds et les boutons décoratifs.

TRAITEMENT DE L'AIR AMBIANT :

Pour tuer les moustiques, les mouches et les guêpes : Fermer toutes les fenêtres et les portes et éteindre les systèmes de ventilation et les sources d'ignition avant le traitement. Agiter avant l'emploi. En tenant le contenant à bout de bras et pulvériser (Raid Formule nature® Insecticide à action polyvalente) (le produit) vers le haut (dans un mouvement de balayage) en direction de toutes les parties de la pièce, en particulier le plafond et les coins supérieurs de la pièce, les fenêtres et autres sources de lumière. Garder le jet à au moins 1 m des murs intérieurs, des tissus et des meubles. Commencer l'application du côté le plus éloigné de la pièce et reculer vers la sortie. NE PAS dépasser la durée de pulvérisation maximale de 8 à 9 secondes par pièce de grandeur moyenne (30 m³). Quitter la zone traitée et garder les fenêtres et les portes fermées pendant 15 minutes, puis aérer pour 15 minutes avant de rentrer.

TRAITEMENT DE SURFACE :

NE PAS dépasser la durée de pulvérisation maximale d'une 1 à 2 secondes par 200 cm² (pas plus de 2 traitements par jour) pour tous les traitements de surface à l'intérieur.

Pour tuer les araignées, les cloportes communs, les centipèdes, les fourmis et les lépismes argentés : Traiter soigneusement les surfaces à l'intérieur du bâtiment, y compris les fissures et les crevasses dans les murs, les planchers et les plafonds; le long des plinthes et derrière celles-ci; les murs derrière et les planchers sous les électroménagers (p. ex. réfrigérateurs et cuisinières) et les meubles (p. ex. armoires et unités de rangement); autour des éviers, des drains et des conduites; des zones localisées autour des poubelles; et autres éléments du bâtiment où les insectes indiqués se trouvent. Dans le cas des lépismes argentés, pulvériser aussi les fissures et les crevasses dans les bibliothèques. Enlever tout objet avant de traiter les bibliothèques où sont entreposés livres, vêtements, jouets, serviettes et autres articles. Les bibliothèques traitées doivent être secs avant d'y remettre les articles entreposés. Dans le cas des fourmis, pulvériser aussi les pistes, les nids et les points d'entrée (p. ex. autour des fenêtres et des portes). Dans le cas des araignées et des centipèdes, pulvériser des zones localisées de planchers et de couvre-planchers.

Pour tuer les anthrènes des tapis : Pulvériser sur le bord des tapis et sous les tapis et les moquettes. Traiter des zones localisées des planchers et des plinthes.

Pour tuer les punaises des lits : **NE PAS** utiliser ce produit sur des articles lavables (p. ex. oreillers, draps, jouets, vêtements, etc.). Enlever les draps avant de traiter le matelas. Pulvériser le matelas, notamment autour du capitonnage et des coutures. Démontez le lit et pulvériser le cadre de lit, les ressorts et tous les joints. Le matelas traité doit être sec avant de remettre les draps lavés. Appliquer également sur les surfaces à l'intérieur du bâtiment, y compris les fissures et les crevasses dans les murs, les planchers et les plafonds; le long des plinthes et des moulures et derrière celles-ci; et des zones localisées de murs derrière et de planchers sous les meubles (p. ex. lits et tables de chevet).

Pour tuer les puces : **NE PAS** appliquer sur les meubles (à l'exception de la literie d'animaux de compagnie), les matelas, le linge de maison, les jouets ou les vêtements. Appliquer sur les surfaces à l'intérieur du bâtiment, y compris les fissures et les crevasses dans les murs et les planchers; le long des plinthes et derrière celles-ci; sur les cadres de fenêtre et de porte; et des zones localisées de planchers et de couvre-planchers. La literie des animaux de compagnie peut être traitée avec ce produit ou être remplacée par une literie fraîche et propre après le traitement des autres endroits indiqués sur l'étiquette. **NE PAS PULVÉRISER CE PRODUIT SUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE.** Traiter les animaux de compagnie seulement avec des produits qui sont homologués pour applications sur le type d'animal de compagnie en question. Pour supprimer efficacement les puces et les tiques à l'intérieur, nettoyer tout endroit utilisé par l'animal de compagnie. Cela comprend le nettoyage à l'aspirateur des planchers, des tapis et des meubles (jeter le sac de l'aspirateur après l'emploi) et le lavage de la literie, des lieux où habite l'animal, ainsi que des lieux adjacents.

MISES EN GARDE : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Lors de la pulvérisation, couvrir tout bocal à poissons. **NE PAS** inhaler. ÉVITER LE GEL. CONTENU SOUS PRESSION. **NE PAS** percer ou incinérer le contenant. Ne pas

placer dans de l'eau chaude ou à proximité de radiateurs, de cuisinières ou d'autres sources de chaleur.

PREMIERS SOINS : en cas de contact avec la peau ou les vêtements, retirer les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des recommandations de traitement. **En cas de contact avec les yeux**, maintenir les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact, le cas échéant, après les 5 premières minutes, puis poursuivre le rinçage. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des recommandations de traitement. **En cas d'ingestion**, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour des recommandations de traitement. **NE PAS** faire vomir à moins d'indications contraires de la part d'un centre antipoison ou d'un médecin. **NE** donner **aucun** liquide à boire à la personne. **NE RIEN** administrer par la bouche à une personne ayant perdu connaissance. **En cas d'inhalation**, transporter la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou demander une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour d'autres recommandations de traitement. Apporter avec soi le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'enregistrement du produit de lutte contre les parasites au moment d'obtenir des soins médicaux.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut provoquer une pneumopathie d'inhalation. Traiter selon les symptômes. L'exposition de la peau peut provoquer des sensations transitoires (picotement, brûlure, démangeaison, engourdissement). Les autres symptômes d'exposition peuvent comprendre des effets respiratoires (comme la toux, l'irritation des voies respiratoires ou l'essoufflement), des nausées, des céphalées ou des étourdissements.

ENTREPOSAGE : NE PAS entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. **NE PAS** entreposer à des températures supérieures à 50 °C.

ÉLIMINATION : Les produits inutilisés ou utilisés en partie doivent être apportés à une décharge de déchets dangereux provinciale ou municipale. Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la valve pour éliminer le gaz résiduel sous pression. Les contenants vides peuvent être recyclés dans les communautés où le recyclage de bombes aérosol (en acier) est disponible. Si le service de recyclage n'est pas assuré, emballer le contenant vide et le jeter avec les ordures ménagères. **NE PAS** réutiliser le contenant vide.

Des questions? Des commentaires? Composez le 800 558-5566.

2023-2239
30-08-2023

POUR LA VENTE AU CANADA SEULEMENT.